



**20 ANS**

**ACADÉMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE  
1994—2014**

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b> (Jean Vintzel)	page 1
<b>Présentation de l'ANOF</b> (André Leclercq)	page 2
Du CIO à l'AIO	page 2
De la Commission nationale de l'AIO à l'ANO	page 3
Le rôle de l'académie olympique	page 3
<b>Naissance et renaissance de l'ANOF</b> (André Leclercq)	page 4
Une démarche universitaire Lilloise	page 4
La naissance de l'ANO de France	page 4
La renaissance de l'ANOF	page 4
<b>Les 20 ans de l'ANOF</b> (André Leclercq)	
Les missions	page 6
L'ANOF et l'AIO	page 7
La Session	page 7
Le rôle essentiel de la structure permanente	page 7
MéMoS	page 8
Les Camps olympiques de la jeunesse	page 8
<b>Une académie olympique : pour quoi et pour qui ?</b> (Jean Vintzel)	page 9
<b>Les activités de l'ANOF</b> (Alain Junqua, Marion Lacroix, Laurence Munoz, Dominique Petit, Arnaud Richard, Edmond Seuillard, Valérie Terrien-Conques, Yves Touchard)	
<b>1. MéMoS, la mémoire du mouvement sportif</b>	page 11
Le Pôle national des archives du monde sportif	page 11
Campagne de sensibilisation	page 12
Les activités du programme MéMoS	page 12
<b>2. Le Centre d'études olympiques français</b>	page 13
Les bourses de recherche	page 13
Les prix scientifiques	page 13
<b>3. Le programme "culture et éducation"</b>	page 14
Sensibilisation et mobilisation des acteurs	page 14
Valorisation et appui aux projets locaux	page 15
<b>4. La Commission des valeurs de l'Olympisme</b>	page 18
Présentation	page 18
Actions	page 18
Composition	page 18
<b>5. L'ANOF et l'international</b>	page 19
L'ANOF et l'AIO	page 19
L'ANOF et la francophonie	page 21
<b>6. La communication</b>	page 23
<b>7. La gestion financière</b>	page 24
<b>Annexes</b>	
1. La composition de l'ANOF	page 25
2. MéMoS : Fonds privés transférés au PNAMS de Roubaix	page 27
3. MéMoS : Archives orales et audiovisuelles déposées au PNAMS	page 28
4. Table des sigles	

# L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANCAISE

## A 20 ANS.



L'idée et l'inspiration d'un Centre culturel dont la tâche principale serait d'établir l'idée olympique sur des fondements scientifiques sont dues au pédagogue français, le baron Pierre de Coubertin.

S'inspirant de la création de l'Académie internationale olympique en 1961 à Olympie pour concrétiser la volonté de notre illustre aïeul, le CNOSF créait en 1974 la Commission de l'Académie internationale olympique.

Vingt ans plus tard, l'Académie nationale olympique française (ANOF) voyait le jour pour participer à la diffusion des principes de l'Olympisme en s'attachant à faire connaître ses divers aspects philosophiques, pédagogiques, sociologiques et sportifs.

Les différentes contributions qui font l'objet de cette publication renseigneront le lecteur sur les travaux réalisés par l'ANOF au cours des dernières années et sur les projets envisagés.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont participé à sauvegarder l'authenticité idéale et la pureté morale de l'acte sportif et à consolider les valeurs qui le soutiennent.

Par leur générosité de cœur, leur compétence, leur talent, ils ont inscrit leur action au service de l'Olympisme moderne avec les besoins, les exigences et les évolutions du monde d'aujourd'hui.

Qu'ils soient, avec les acteurs du CNOSF, ses présidents successifs, chaleureusement remerciés pour leur appréciée contribution.

Dans une société qui se déshumanise nous formons le vœu que l'ANOF ne s'éloigne jamais des valeurs qui ont fondé sa création et qui justifient son existence.

Elles honorent la mémoire de Pierre de Coubertin en participant au maintien et au développement de ses « idéaux olympiques » qui lui tenaient tant à cœur.

C'est bien à ce combat essentiel de la défense de l'Homme qu'il convient de placer l'humanisme du Rénovateur des Jeux olympiques modernes.

L'ANOF a l'avenir devant elle pour y contribuer.

Puissent les années qui vont suivre inspirer ses actions dans ce sens.

Avec nos meilleurs souhaits de bon anniversaire !

# PRESENTATION DE L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE

« Le Comité national olympique et sportif français a pour objet :  
1° de propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte olympique, notamment en contribuant à la diffusion de l'Olympisme dans les programmes de formation et d'enseignement ; de veiller à la création et aux activités d'institutions (Académies nationales olympiques, musées olympiques) se consacrant à l'éducation olympique et à la mise en œuvre de programmes culturels en relation avec le Mouvement olympique ; »  
(Statuts du CNOSF, Article 2 : objet)



La Charte olympique précise effectivement dans sa règle 27 (Mission et rôle des CNO) :

« Le rôle des CNO est de [...] promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme dans leurs pays [...] en encourageant la création d'institutions consacrées à l'éducation olympique, telles que les académies nationales olympiques, ... »

Quant aux « principes fondamentaux de l'Olympisme » il s'agit ici essentiellement du premier :  
« L'Olympisme est une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. »

Le CNOSF est donc tenu, comme tous les comités nationaux olympiques, de mettre en application les principes chers à Pierre de Coubertin. Cependant la mise en œuvre des principes fondamentaux de l'Olympisme revêtira des formes diverses au fil du temps et l'apparition des académies dans les textes ne s'est pas faite fortuitement.

## Du CIO à l'AIO

Au cours des différents congrès olympiques, Pierre de Coubertin insista sur la nécessité d'assurer au sport une place de choix dans les programmes éducatifs des différents pays. Son vœu de créer un centre d'études olympiques ne sera exaucé qu'un an après sa mort.



En 1938 à Olympie, à l'occasion de l'enterrement du cœur de Coubertin dans la stèle commémorative inaugurée en 1927 par le gouvernement grec en hommage à son action de rénovateur des JO, Carl Diem (leader du sport allemand à plus d'un titre et qui relança les fouilles allemandes du stade antique) fait part à Ioannis Ketseas, secrétaire du Comité olympique hellénique (COH) et membre du CIO pour la Grèce, de l'intérêt d'y créer un Institut international olympique sur le modèle de celui de Berlin.

La même année, le COH introduit dans ses statuts une « Académie Internationale Olympique ».

Ce n'est cependant qu'en 1949, sur proposition de Ketseas et Diem, que le CIO approuve la création d'une Académie internationale olympique. Celle-ci est d'abord constituée comme commission ad-hoc en 1955. En 1961, elle est inaugurée à Olympie et le COH y organise la première session internationale sous forme de camp à proximité du stade antique.

## De la Commission nationale de l'AIO à l'ANO

Depuis cette date, une session annuelle pour jeunes participants est organisée à Olympie. A partir de 1970, d'autres publics seront également concernés, mais ce sont essentiellement ces sessions pour jeunes participants qui permettront l'éclosion d'académies nationales olympiques. En effet, pour envoyer des jeunes participants chaque année aux sessions de l'AIO, il faut s'organiser. A l'initiative de Dominique Paret (qui avait encadré le Camp international de la jeunesse de Mexico en 1968 et celui de Munich en 1972), la Commission de l'Académie internationale olympique est créée au sein du CNOSF, sous la présidence de Claude Collard, en 1974.

Cette instance, en charge de cette sélection (ainsi que de celle des jeunes pour les Camps internationaux de la jeunesse organisés dans le cadre des Jeux olympiques d'été et d'hiver), doit fonder son travail sur les valeurs de l'Olympisme tenant compte de l'enseignement que ses membres ont reçu par leur propre participation aux sessions de l'AIO. Il s'agit donc d'une première démarche nationale de promotion des valeurs olympiques. Cette démarche à vocation internationale entraîne naturellement l'envie d'une démarche de même nature que celle de l'AIO au niveau national.

Le premier pas fondateur de l'ANO de France sera ainsi franchi en 1994 mais la volonté de créer une académie nationale autour de la commission de l'AIO ne suffit pas, il faut une ambition, un nouveau souffle, une vision dynamique, dans le cadre d'un projet partagé construit en harmonie avec le CNOSF. Ce sera le cas en 2001 grâce à l'indispensable soutien du CNOSF.

### Le rôle de l'académie olympique

La meilleure présentation du rôle de l'ANOF se trouve peut-être dans le Manifeste olympique de Thomas Bach (2013) : « *L'éducation est la clef de l'avenir de nos sociétés. L'éducation est également la clef du développement sain du Mouvement Olympique. Nous avons beaucoup d'excellents exemples d'Académies Olympiques, de CNO et de COJO qui diffusent nos valeurs aussi en dehors de la période des Jeux Olympiques.* »

L'académie olympique n'est pas une commission du CNOSF, elle n'a pas à être soumise aux objectifs du CNOSF puisque, au contraire, son rôle est de nourrir les réflexions des décideurs du sport pour faciliter leurs choix politiques pris dans l'exercice de leur mandat. Elle est autonome, donc libre du choix de ses missions, mais elle est nécessairement dépendante du CNOSF (pas seulement financièrement) car sa fonction est de le servir. Une académie indépendante aurait tendance à fonctionner pour elle-même et, déconnectée du mouvement olympique, elle ne serait qu'une société savante, un laboratoire d'idées.

Les missions de l'ANOF évoluent selon les besoins, les capacités, les résolutions de ses instances dirigeantes - mais elles se fondent toujours sur deux mots clés : la culture et l'éducation -, dans le cadre de son champ d'intervention qui vise la connaissance du sport et de l'olympisme selon trois axes :

<b>Elaboration de la connaissance</b>	<b>Accès à la connaissance</b>	<b>Diffusion de la connaissance</b>
Recherche sur l'identité, les valeurs du sport et de l'olympisme	Capitalisation et valorisation des ressources	Publications et aides aux publications
Etudes sur les besoins exprimés du mouvement sportif	Sauvegarde et mise en valeur des patrimoines	Plan de formation et choix de personnes ressources
Rôle de veille sur la place et les évolutions du sport	Documentation	Relations avec la presse
Archives, guides des sources		Journées d'études, colloques, universités d'été
		Actions de promotion des valeurs

# NAISSANCE ET RENAISSANCE DE L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE

## Une démarche universitaire lilloise



Professeur de philosophie à l'Université Charles-de-Gaulle de Lille, Bernard Jeu y a créé le Centre Lillois de Recherche en Analyse du Sport. Le CeLRAS est l'organisme de réflexion et de recherche de la section « Sport, culture et sciences humaines ». L'équipe regroupe des universitaires et des non-universitaires, engagés pour la plupart dans le mouvement sportif associatif, et s'efforce de sauvegarder les exigences de rigueur et de culture, propres à l'Université, tout en se faisant accessible et utile au grand public motivé pour ces questions.

En 1985, le CeLRAS publie un "Essai de déduction générale des catégories sportives" : *De la vraie nature du sport*. Forts de cette approche philosophique sous forme de propositions logiques, Bernard Jeu, président de la Fédération française de tennis de table, et André Leclercq, président de la Fédération française de volley-ball, tous deux administrateurs du CNOSF, proposent au président Nelson Paillou la création d'un groupe « Recherche » dont les premiers travaux concernent la préparation d'une publication. Pour le centenaire du CIO, le pays de Pierre de Coubertin se doit de délivrer un nouveau message.

## La naissance de l'ANO de France

Le groupe « Recherche » du CNOSF se constitue et se met au travail. Mais il perd son leader : Bernard Jeu décède en 1991.

L'ouvrage a suffisamment avancé pour que la publication reste d'actualité. Nelson Paillou confie la présidence du groupe à Yves-Pierre Boulongne. Sous sa direction - et avec l'aide précieuse de Bertrand During - le travail d'écriture est achevé.

C'est ainsi que, à l'occasion du Congrès du centenaire du CIO tenu à Paris en 1994, le CNOSF publie *Pour un humanisme du sport*.

La présidence du groupe n'a pas été confiée à un administrateur du CNOSF, la publication de l'ouvrage était ainsi devenue le seul objectif de ce groupe. Ce groupe d'analyse et de réflexion ne sera pas pérennisé.

Cependant, l'idée d'une académie olympique a fait son chemin et l'Académie nationale olympique française est fondée en 1994 par Claude Collard avec Henri Sérandour (successeur de Nelson Paillou, lui-même successeur direct de Claude Collard à la présidence du CNOSF), Jean Vintzel (successeur de Dominique Paret à la présidence de la Commission nationale de l'AIO) et Pierre Rostini (président du Comité français Pierre de Coubertin).

## La renaissance de L'Académie nationale olympique française

De fait, l'ANOF, composée de quatre personnes et sans moyens, n'aura pas d'activité jusqu'à ce que André Leclercq, vice-président du CNOSF propose, en plein accord avec les quatre membres et avec la complicité d'Alain Gelès, directeur de cabinet du président, au président Henri Sérandour un projet de relance.

En juin 2001, l'équipe de Bernard Jeu se rend en séminaire à Olympie. Elle examine à cette occasion le rôle et les missions d'une académie olympique française : « *L'ANOF a pour but de favoriser la recherche sur le sport et de promouvoir les valeurs du sport et de l'olympisme. Ses finalités consistent à répondre aux préoccupations des dirigeants sportifs, à renforcer leur*

action managériale et à les soutenir dans leurs relations avec les autres pouvoirs et acteurs sociaux ».



Séminaire du CeLRAS

**ACADEMIE  
INTERNATIONALE  
OLYMPIQUE**

11-18 juin 2001

Avec :

Pierre Lambin  
Jean-Marc Silvain  
Jean Devys  
André Lézis  
Alain Guétiere  
André Leclercq  
Jean Vintzel  
Philippe Jessu

Le 20 juin se tient à la Maison du Sport français une assemblée générale de l'ANOF qui admet deux nouveaux membres, Alain Gelès et André Leclercq, et qui élit ce dernier à la présidence. Il est décidé de convoquer rapidement une nouvelle assemblée générale en vue de coopter de nouveaux membres afin de doter l'ANOF d'un conseil d'administration qui lui permette de fonctionner suivant les règles établies par de nouveaux statuts.

L'assemblée générale du 9 juillet coopte de nouveaux membres :

Mmes Colette Ambroise-Thomas, Nicole Darrigrand-Pellissard, Béatrice Hess.  
MM. François Alaphilippe, Alain Arvin-Bérod, Bertrand Duing, Claude Fleuridas, Ernest Gibert, Philippe Jessu, Gilbert Liégeois, Dominique Paret, Edmond Seuillard, Jean-Marc Silvain.

Elle élit en son sein un conseil d'administration et un président.

Le 27 novembre 2001, le nombre de membres de l'ANOF est porté à 25 (Félicia Ballanger, Roger Dumoulin, Michel Hénault, Alain Junqua, Jacques Marchand, Yves Touchard) et les organes de direction sont constitués :

Bureau exécutif de 4 membres :

*Président* : André Leclercq  
*Vice-présidente* : Colette Ambroise-Thomas  
*Secrétaire général* : Jean Vintzel  
*Trésorier* : Edmond Seuillard

Conseil d'administration de 10 membres :

Mmes Nicole Darrigrand-Pellissard, Béatrice Hess  
MM. Claude Collard, Alain Gelès, Pierre Rostini, Henri Sérandour

Avec ses propres instances et grâce au soutien logistique du CNOSF (bureau, matériel, moyens humains et financiers), l'Académie nationale olympique française est cette fois en situation de fonctionner.

# LES 20 ANS DE L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE FRANÇAISE

L'ANOF a son siège à la Maison du sport français et son objet est défini par ses statuts.



*Jean Vintzel, Dominique Petit, André Leclercq, Catherine Abéla, Edmond Seuillard, Colette Ambroise-Thomas.*

A partir de 2001, elle s'est dotée d'un bureau exécutif, d'un conseil d'administration, de la commission de l'AIO et de chargés de mission.

Elle dispose d'une structure permanente de trois personnes :

*direction* : Dominique Petit ;

*secrétariat* : Gabrielle Guérin ;

*documentation* : Chryseis Ioannou, puis Cyrille Boulongne, puis Gabriel Bernasconi (*avec la communication*).

## Les missions

Dès sa relance, l'ANOF se fixe cinq missions.

### Mémoire

L'opération MéMoS (mémoire du mouvement sportif) a pour objet de préserver un formidable patrimoine d'expérience humaine. Il s'agit de regrouper les sources pour permettre aux équipes de recherche de mener leurs travaux afin de produire les ressources nécessaires à l'analyse des décideurs du sport.

### Recherche

« Parmi toutes les recherches auxquelles le sport peut donner lieu – et elles sont nombreuses : techniques, médicales, économiques, sociologiques, historiques, psychologiques – une place capitale, essentielle doit être accordée, réservée à la question du sens. »

### Formation

Donner une cohérence aux actions menées dans des secteurs aussi variés que la professionnalisation de la structure associative, l'accès des femmes aux postes de décision, le développement des compétences des jeunes dirigeants ou la formation managériale des dirigeants nationaux.

### Communication/Publication

Il s'agit ici de faire connaître l'académie, de mettre en œuvre une politique de relations publiques.

Il s'agit de faire savoir ce qu'elle fait, de valoriser ses actions.

Il s'agit enfin de soutenir les créations littéraires ou artistiques sur les valeurs du sport.

### Promotion/Education

La mémoire (pour donner les moyens de savoir) et la recherche (pour faire connaître) ne suffisent pas forcément pour faire comprendre. Une démarche culturelle et éducative est nécessaire pour que la prise en compte des valeurs du sport et de l'olympisme se traduise dans les comportements.

Ces missions se déclinent en objectifs d'année en année, ils sont nombreux (des prix sont instaurés, des colloques sont organisés,...), avec des fortunes diverses, mais deux d'entre eux auront fortement marqué cette période car ils ont véritablement donné à l'académie olympique son identité : l'opération MéMoS et les Camps olympiques de la jeunesse.

## L'ANOF et l'AIO

L'activité de l'académie olympique française s'inscrit bien évidemment dans le cadre de celle de l'académie internationale.

Devenu secrétaire général, Jean Vintzel cède la présidence de la commission nationale de l'AIO à Jean-Marc Silvain puis à Catherine Abéla. La commission étend son activité de sélection des représentants à la session internationale pour jeunes participants. Elle met en place à leur intention une action spécifique de préparation et modifie le mode de sélection et de formation des candidats afin de les préparer de façon plus complète à cette expérience. Sous la présidence de Valérie Terrien-Conques, la commission a ensuite changé de nom pour devenir la **Commission nationale des relais d'Olympie (CNRO)**. Il s'agit d'un nouveau développement avec une meilleure implication nationale des participants aux sessions de l'AIO dans les activités de l'ANOF.

S'inscrire dans la dynamique de l'AIO signifie pour l'académie olympique française, d'une part participer aux sessions et colloques internationaux, d'autre part développer ses relations avec les autres académies nationales et promouvoir la francophonie, ce qui conduira à la création de l'Association francophone des académies olympiques (AFAO).

## La Session

Chaque année l'ANOF organise sa session pour :

- entendre les rapports des participants aux sessions de l'année à l'AIO ;
- étudier, analyser des sujets à l'ordre du jour, y compris avec des invités ;
- tracer des voies prospectives ;
- arrêter le programme de travail.



## Le rôle essentiel de la structure permanente.

Sous la direction exécutive du bureau, les orientations envisagées par la session, votées par l'assemblée générale, devenues plans d'action sous l'autorité du conseil d'administration, sont mises en œuvre par les chargés de mission. Le président anime l'ensemble, le secrétaire général veille méticuleusement au suivi des actions, mais la réussite est conditionnée par la relation avec le CNOSF. Plusieurs administrateurs de l'ANOF sont administrateurs du CNOSF. André Leclercq est vice-président en charge d'une délégation dont la directrice est Dominique Petit (avec Gabrielle Guérin, puis Thierry Messina au secrétariat partagé avec l'ANOF) qui est en même temps directrice de l'ANOF. La nécessité politique de coordonner le CNOSF et l'ANOF s'accompagne d'une volonté stratégique et de dispositions tactiques. Sans ces conditions, et sans oublier le soutien financier de Solidarité olympique, les deux grands dossiers qui ont marqué l'existence de l'ANOF n'auraient pas abouti.

## MéMoS



A l'initiative de Pierre Lambin, président du CROS Nord-Pas de Calais, un Centre régional des archives du monde sportif (animé par des chefs de projet régionaux, de Noureddine Séoudi à Arnaud Waquet) est créé aux Archives nationales du monde du travail (ANMT) dirigées par Françoise Bosman à Roubaix. Cette démarche régionale est étendue et le Pôle national des archives du monde du sport est créé sous l'impulsion de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France. Colette Ambroise-Thomas prend la relève de Philippe Jessu et elle installe avec détermination au fil des années l'opération MéMoS : traitement et sauvegarde des archives de nombreuses fédérations avec l'aide de l'archiviste du CNOSE (Isabelle Biharé-Gondré ou son successeur), interviews des « grands » dirigeants du sport français,...

Le plan d'action de l'ANOF, sous forme de guide, sera promu par le CIO.

## Les Camps olympiques de la jeunesse

L'ANOF a animé avec le Ministère de l'éducation nationale et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré l'action expérimentale *Sport, école et olympisme* lancée en 2001/2002 par la Commission européenne et le CIO en préparation de 2004, *Année européenne de l'éducation par le sport*. Ensuite l'ANOF a poursuivi l'action avec les mêmes partenaires sous la forme de Camps olympiques de la jeunesse sous la direction énergique de Dominique Petit. Ces camps nationaux sont aujourd'hui décentralisés sous le pilotage de Myriam Antoine qui a succédé à Dominique Petit au CNOSE. Camps olympiques, semaines olympiques, classes olympiques sont autant d'actions qui illustrent désormais le fait que *Le sport est média de culture générale* et *L'Olympisme est vecteur d'éducation*. Les classes olympiques « Sciences et sport », animées par Alain Junqua et Yves Touchard, en sont une précieuse illustration.



— ❖ —

En vingt ans, l'ANO de France a grandi. Désormais sous la présidence de Jean Vintzel, de nouveaux membres sont arrivés, essentiellement en provenance des participants aux sessions de différents types à l'AIO. Avec l'assistance à temps partiel de Christine Cadier, l'ANOF se donne, sur les mêmes missions fondamentales, de nouveaux objectifs...

## UNE ACADEMIE OLYMPIQUE : POUR QUOI ET POUR QUI ?

Dans les contributions qui relatent la naissance et la renaissance de l'Académie nationale olympique française, André Leclercq, à qui l'ANOF doit tant, a livré l'ensemble des éléments expliquant le pourquoi de l'existence d'une telle institution.



Concernant le « pour quoi » et le « pour qui » deux des pionniers de l'Académie internationale olympique, qui en ont servi et guidé les enseignements, les docteurs Otto Szymiczek, doyen de l'AIO et Cleanthis Palaeologos, vice-doyen et directeur honoraire de l'Académie d'éducation physique, en fournissent quelques éléments de haute portée philosophique :

*« L'Olympisme moderne est régi par la philosophie olympique. Les nombreux éléments variés inspirent l'unité, soutiennent la famille et, par conséquent, la société, contribuent au perfectionnement physique et moral de l'homme, tout en cultivant et en développant ses capacités créatrices car ils lui procurent de la joie, du loisir et de l'optimisme pour lui permettre de faire face aux vicissitudes de la vie ; enfin, ils renforcent le sens de la responsabilité en faisant de l'homme une personnalité fière.*

*La philosophie olympique enseigne que l'effort continu constitue une loi fondamentale de la vie pour les hommes civilisés et bien-pensants et que le désir incessant et quasi insatiable de réussir toujours plus, constitue un élément fondamental de succès. La philosophie olympique veut que nous enseignions au monde, notamment aux jeunes, un humanisme compétitif noble, ne devant pas se soumettre au sort mais s'efforcer, lutter pour diriger ce sort en le façonnant vers un meilleur avenir.*

*La philosophie olympique, en tant qu'idée et activité spirituelle propre est sujette aux changements qui affectent grâce à une loi naturelle, inaltérable et biologique, tous les phénomènes sociaux, les idées, les principes, les convictions, les mœurs. Il est donc naturel que l'idée noble qu'elle dessert, se renouvelle, qu'elle suive de nouvelles tendances, car elle concerne la racine et l'essence de la vie et en conséquence l'homme. L'homme qui n'évolue guère ressemble à un être sans âme et sans vie. L'idée olympique constitue un exemple pour l'humanité qui doit et peut convaincre ceux qui luttent dans d'autres domaines, de vivre dans une atmosphère de compréhension, de paix et d'amour. »*

Imprégnée de ces idéaux, animée par une majorité de membres ayant participé à une ou plusieurs sessions de l'AIO, l'ANOF inscrit ses idées, ses projets, dans toutes les actions dirigées vers la promotion des personnes, des jeunes en particulier, pour les faire grandir, se réaliser, s'épanouir à travers les projets d'éducation olympique.

Elle le fait dans le cadre des prérogatives que lui confère le Comité national olympique et sportif français, prérogatives qui sont consignées dans une convention annuelle reconductible qui fixe les moyens humains, financiers et logistiques nécessaires à la réalisation des actions arrêtées d'un commun accord.

La partie de ce rapport consacrée aux actions développées par l'ANOF depuis sa renaissance illustre bien comment les membres de notre association ont tenté de mettre en œuvre les missions auxquelles André Leclercq a précédemment fait référence.

Toutefois dans les années à venir en fonction des possibilités humaines et financières, d'autres initiatives pourraient être impulsées au nombre desquelles :

- la session des jeunes participants ;
- des exposés sur des sujets ayant trait à l'Olympisme auprès des fédérations ;
- l'intégration d'une unité d'enseignement consacrée à l'Olympisme au sein de la formation des moniteurs, entraîneurs et arbitres ;
- la préparation des participants aux Jeux olympiques de la jeunesse ;
- l'élaboration de propositions à l'intention d'organismes d'Etat (ministères, universités...) en vue d'intégrer l'Olympisme dans le programme des écoles et de la formation des enseignants...

Dans l'éventualité d'une candidature française à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, l'ANOF serait en mesure d'apporter sa contribution en participant à des actions permettant de donner du sens aux initiatives envisagées.

### **L'ANOF, pour quoi, pour qui ?**

Malgré les évolutions qui donnent sans cesse plus d'importance au domaine économique, l'ANOF reste et restera attachée à la défense et à la promotion des valeurs et des idéaux de notre illustre Baron en les transmettant à de nouvelles générations.

A toutes celles et ceux qui participent à la promotion de la culture et de l'éducation au sein de notre instance, aux représentants du CNOSF et à son président qui rendent possibles nos initiatives, j'adresse de chaleureux et sincères remerciements.

Avec leur générosité, leur enthousiasme, leurs connaissances, ils contribuent à la consolidation des idéaux olympiques et à la formation de nouveaux adeptes qui pourront œuvrer pour propager et cultiver l'éternelle idée olympique dont le monde actuel a tellement besoin.

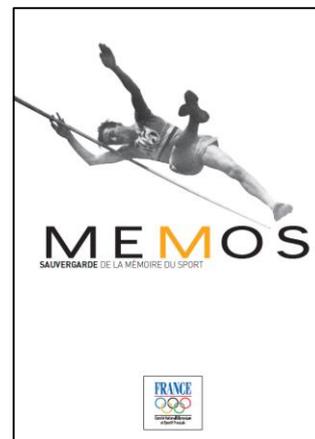
# LES ACTIVITES DE L'ANOF

## 1. MéMoS, la mémoire du mouvement sportif

Le programme MéMoS s'est développé sous l'impulsion de Colette Ambroise-Thomas. Il est actuellement sous la responsabilité d'Arnaud Waquet et a pour objectif de sensibiliser, collecter, sauvegarder, classer, valoriser et transmettre la mémoire du sport dans toutes ses composantes par une politique de préservation et de valorisation.

C'est aussi un outil au service du sport en général, du mouvement sportif, du monde universitaire et de tous les passionnés par une culture sportive en quête de connaissance.

Sa mise en œuvre s'est déroulée en plusieurs étapes.



### 1.1. Le Pôle national des archives du monde sportif (PNAMS)

#### 1.1.1. Création

Ce Pôle national a été créé le 15 décembre 2006 dans le cadre d'une convention de partenariat réunissant :

- le Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (Direction des sports) ;
- le Ministère de la culture et de la communication (Direction des archives de France) ;
- le Comité national olympique et sportif français ;
- l'Académie nationale olympique française.

Il a pour vocation d'accueillir les fonds des fédérations et groupements sportifs nationaux agréés (non délégués de mission de service public, car l'administration des délégués relève des archives publiques) et ceux des personnes morales ou physiques, acteurs des activités sportives et jeux traditionnels nationaux.

Le PNAMS est accueilli au Service « Archives nationales du monde du travail » (ANMT) de Roubaix.

#### 1.1.2. Fonctionnement

Chaque partenaire apporte sa contribution en fonction de ses compétences avec, depuis 2008, le soutien financier de Solidarité olympique. Le suivi du PNAMS est essentiellement assuré par un archiviste à mi-temps (mis à disposition par le CNOSF) et un membre de l'ANOF.

Un **Comité scientifique** (composé de représentants des 4 signataires de la convention, mais aussi d'experts du C.I.O., du Ministère de la défense ainsi que du monde universitaire) donne son avis sur la collecte des sources sur proposition d'une commission des entrées, détermine les activités archivistiques et celles pour la mise en valeur du patrimoine sauvegardé.

Une **Commission des entrées** (composée de représentants des quatre signataires de la convention) examine les fiches techniques des fonds ayant été collectés et donne son avis au comité scientifique quant au traitement des fonds et aux lieux de leurs transferts, pour validation.

## **1.2. Campagne de sensibilisation**

Le programme MéMoS a été présenté au CIO, à l'AIO, au Conseil national des comités régionaux/départementaux/territoriaux olympiques et sportifs, au monde fédéral sportif réuni au PNAMS à Roubaix et à Paris à la Direction des archives de France, ainsi qu'aux différentes assemblées générales du CNOSF et de l'ANOF.

Différents **supports de communication** ont été réalisés : une plaquette de présentation, un guide méthodologique, un guide pratique à l'intention du réseau national des « référents archives » ainsi que la mise en ligne sur le site du CNOSF.

## **1.3. Les activités du programme MéMoS**

### **1.3.1. Sauvegarde de fonds privés**

22 fonds privés ont été transférés au PNAMS de Roubaix, 1 fonds privé a été transféré au Musée national du sport, 3 fonds sont en cours de traitement et 4 traitements de fonds sont programmés.

### **1.3.2. Visites techniques effectuées**

3 fédérations non délégataires (donc relevant de la convention de partenariat) ont été visitées, mais ne souhaitent pas, dans l'immédiat, lancer la procédure de sauvegarde.

9 fédérations délégataires ainsi que le CNOSF lui-même ont sollicité l'ANOF pour lancer leur propre procédure de sauvegarde.

### **1.3.3. Collecte des archives orales et audiovisuelles**

C'est parce que le sport est avant tout une histoire de femmes et d'hommes, dépositaires d'une mémoire et d'expériences, que la collecte d'archives orales et audiovisuelles des grands acteurs du sport français trouve toute sa légitimité et sa place.

Cette collecte a pour objectif de mettre à disposition des chercheurs et des passionnés, un ensemble de témoignages de celles et ceux qui participent ou ont participé au développement du sport.

4 archives orales, enregistrées sur minidisque, ont fait l'objet de dons transférées au PNAMS.

23 enregistrements audiovisuels d'interviews filmées, dont les copies ont été déposées au PNAMS, ont enrichi cette bibliothèque des témoignages.

### **1.3.4. Guide méthodologique de sauvegarde des archives du monde sportif**

Le guide méthodologique est destiné à sensibiliser et à accompagner les différents acteurs du sport dans la procédure de sauvegarde de leurs archives. Il a été diffusé à tous les acteurs du monde sportif national et international. Il a reçu les encouragements du CIO et de Solidarité olympique qui s'appuient sur l'exemple français pour inciter les autres CNO et ANO à sauvegarder leur propre mémoire du mouvement sportif national.

### **1.3.5. Création d'un réseau national des référents-archives**

Dans chaque fédération ou groupement sportif national il a été identifié un interlocuteur direct de l'ANOF servant de relais privilégié pour informer, documenter et sensibiliser à la problématique des archives et de leur conservation.

### **1.3.6. Transfert et exploitation de la mémoire**

La conservation des archives du monde sportif se veut un outil offert aux historiens, aux sociologues, ou plus largement aux chercheurs. Par conséquent, des universités peuvent participer aux activités scientifiques et culturelles visant à exploiter et à mettre en valeur les sources ainsi sauvegardées.

## 2. Le Centre d'études olympiques français

Depuis 2009 l'Académie nationale olympique française a développé de nombreuses initiatives en collaboration avec la communauté scientifique. Sous l'impulsion de Yohan Blondel, d'un groupe de jeunes chercheurs en sciences humaines ainsi que de responsables expérimentés membres de l'ANOF, le premier Centre d'études olympiques français (CEOF) a vu le jour lors du congrès international organisé au Sénat à l'automne 2010 (*De la mémoire du sport aux études olympiques francophones : vers une nouvelle dynamique ?*).

### 2.1. Les bourses de recherche

La mission première de l'ANOF consiste à promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme. Par des analyses approfondies, les recherches de qualité peuvent aider l'ANOF à remplir sa mission.

Le programme de bourses de recherche du CEOF est un excellent moyen d'encourager le travail de chercheurs de renom ou en devenir qui étudient l'Olympisme et les Jeux olympiques.

Les activités de recherche permettent notamment d'apporter à la réflexion du mouvement olympique français par des analyses détaillées.

### 2.2. Les prix scientifiques

#### 2.2.1. Prix Bernard Jeu

Récompense accompagnée d'une somme de 1 500 € pour des travaux scientifiques en Sciences humaines et sociales appliquées au sport. Ce prix rend hommage aux travaux majeurs de Bernard Jeu, philosophe et théoricien du sport.

Le programme de bourses de recherche du Centre d'études olympiques français représente une initiative pour la recherche appliquée aux mondes de l'Olympisme et du sport en général. Au travers de ce programme, le centre d'études olympiques de l'ANOF s'engage à soutenir le travail de chercheurs candidats au master, au doctorat ou en possession d'un doctorat qui réalisent des études concernant l'Olympisme et les Jeux olympiques sous l'angle des Sciences humaines ou sociales, des Sciences de gestion ou des Sciences politiques.

Le prix Bernard Jeu s'inscrit dans cet esprit mais, contrairement aux bourses, sa formule vient récompenser un travail scientifique déjà accompli.

#### 2.2.2. Prix Jean Vivès

Traditionnellement, le prix Jean Vivès proposé par l'ANOF récompense un chercheur francophone dans le domaine des Sciences de l'ingénieur appliquées au sport, et est décerné au cours d'un congrès scientifique en biomécanique.

Ce prix est doté d'une somme de 1 500 €.

Ces prix sont attribués en étroite relation avec le monde universitaire.

### 3. Le programme culture et éducation

L'ANOF a animé, avec le Ministère de l'éducation nationale et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré, l'action expérimentale *Sport, école et olympisme* lancée en 2001/2002 par la Commission européenne et le CIO en préparation de 2004, *Année européenne de l'éducation par le sport*.

Afin de poursuivre cette action, durant la période 2005-2009, l'ANOF s'est engagée dans un processus de développement de ce secteur selon 2 axes :

- **La sensibilisation et la mobilisation des acteurs.**
- **La valorisation et l'appui aux projets locaux.**

Pour chacun de ces axes, un certain nombre d'actions ont été réalisées.

#### 3.1. Sensibilisation et mobilisation des acteurs

##### 3.1.2. Présentation de la philosophie du projet éducatif

La philosophie du projet éducatif est fondée sur deux principes : le sport est un média de culture générale, l'Olympisme est un vecteur d'éducation.

Le concept pédagogique proposé par l'ANOF repose sur une approche pluridisciplinaire et une démarche éducative.

###### 3.1.2.1. Une démarche pluridisciplinaire

A l'école, le sport n'est pas seulement une discipline scolaire supplémentaire, il concerne toutes les disciplines. La compréhension des mécanismes corporels et des gestes sportifs relève des lois universelles de la mécanique ; leur description fait intervenir des éléments de mathématiques et de sciences physiques. Cette mécanique appartient à un être humain dont le fonctionnement obéit aux règles des sciences de la vie et de la santé. Situé dans un environnement, cet être vivant est soumis aux règles des sciences de la nature. Le sport est une aventure qui se construit dans l'espace et le temps : il offre son large champ aux sciences humaines et sociales et il est largement présent dans l'art et la littérature. Le sport peut offrir à tous les élèves une voie nouvelle à la compréhension des choses.

###### 3.1.2.2. Une démarche éducative

Travailler sur les symboles olympiques et les valeurs sportives, tels sont les procédés retenus par l'ANOF dans les *Camps olympiques de la jeunesse* (COJ). La pratique des activités sportives n'y est pas une fin en soi, elle est conçue pour découvrir, analyser et mettre en application des principes régulateurs au service du progrès de l'Homme.

Le camp permet aussi de faire comprendre la difficulté du handicap grâce à la pratique d'activités paralympiques par des valides. La découverte à cette occasion du développement d'autres sens et sensations que ceux dont on est privé démontre que chacun a son propre chemin d'excellence.

Excellence, respect, amitié sont des valeurs fondamentales de l'Olympisme qui trouvent leur illustration dans la journée des mini Jeux olympiques, manifestation qui est l'aboutissement d'un projet éducatif partagé mobilisant l'ensemble des acteurs (enseignants, parents, associations, collectivités, institutions...).

### 3.1.3. Mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet

- Enclenchement d'une dynamique de réseau.

L'ANOF a répondu favorablement à toutes les sollicitations émanant de différents porteurs de projet afin d'apporter un soutien logistique ou en ressources humaines leur permettant de mener à bien leurs actions et de favoriser des partenariats.

- Repérage de initiatives locales.

### 3.1.4. Valorisation et partage de la démarche française à l'international

- Forum du CIO « culture et éducation » de septembre 2008.
- Encart et articles dans la revue EPS (éditions Revue E.P.S.).
- Reconnaissance par le CIO (actions Programme d'éducation aux valeurs olympiques - PEVO) et Solidarité olympique.

**MAÎTRISE DE LA LANGUE** **Universalité**

**1 Des affiches aux idées**  
Écrire un poème à partir d'une œuvre plastique.

**Observer**  
Par 2, les enfants choisissent une affiche des Jeux olympiques et tentent de la caractériser. Pour les aider, une liste de thèmes peut être donnée (couleurs et formes, objets, personnages, ambiance, émotions, symboles, pays, etc...) et pour chacun d'eux, écrire le mot correspondant à ce que l'affiche évoque.

**Organiser et matériel**  
Des reproductions des affiches des Jeux olympiques, du papier, des feutres, des crayons, etc.

**Agir**  
Les enfants sont par 4. Pour enrichir le lexique, ils reprennent leur liste de mots et vont l'afficher en utilisant la technique de leur choix: conjugaison [je, tu, il], cursive (qui suit le 7), accolée, calligramme, monde à l'envers [si... alors...], rimes, adjectifs, etc.

**Produire**  
Les enfants travaillent en binômes et choisissent une des valeurs de l'Olympisme (excellence, respect, amitié) et, à l'aide des mots répertoriés, rédigent un poème respectant une règle d'écriture connue. Des contraintes (rhythmes, rimes, etc.) sont proposées pour enrichir leurs premières propositions. Ils peuvent ensuite utiliser l'ordinateur pour réaliser la mise en page (affiche, internet) ou l'illustrer.

**Prolongements**  
Passer d'une forme poétique (leur texte) à un slogan symbolisant les mêmes idées: ce slogan pourrait être celui d'une équipe participant à une compétition sur le thème de l'Olympisme.

**Pour relancer l'activité**

- Quels symboles figurent sur des affiches J.O. ?
- Quels signes apparaissent sur toutes les affiches ?
- Que penser des personnages représentés ?

**Pour une culture de l'Olympisme...**  
Dans la Grèce antique, l'art et le sport étaient indissociables. À l'initiative de Pierre de Coubertin, des concours d'architecture, de sculpture, de peinture, de littérature et de musique se déroulent pendant les Jeux olympiques de 1912 à 1948. Aujourd'hui, des festivals artistiques sont organisés parallèlement aux compétitions sportives.

## 3.2. Valorisation et appui aux projets locaux

### 3.2.1. Recensement et construction d'outils et de démarches méthodologiques

- DVD du Camp olympique de la jeunesse.
- Exposition « Jeux antiques-Jeux modernes ».
- Questionnaire aux CROS / CDOS / CTOS/ Fédérations, pour recenser les documents traitant de l'Olympisme.
- Mise en place d'un stage d'animateurs d'atelier scientifique :

Alain Junqua et ses collaborateurs ont organisé une session de formation pour les membres de l'ANOF désireux d'approfondir la démarche de sensibilisation à la culture scientifique ; ils ont pu manipuler les concepts, les logiciels et les appareils, première approche pour être de futurs animateurs.

### 3.2.2. Appui à la mise en œuvre de projets

- Valorisation de rassemblements locaux.
- Actions vers la jeunesse en soutien aux candidatures françaises à l'organisation des JO.
- Soutien dans la conception et la mise en œuvre concrète de projets éducatifs locaux :  
L'ANOF a participé à la conception de projets (par exemple : la *Semaine olympique*) en apportant son expertise et en proposant des intervenants.

**Les Jeux Olympiques antiques et modernes**

**Les jeux antiques**

Des différents jeux panhelléniques, les plus célèbres furent les Jeux Olympiques. L'origine des Jeux Olympiques se perd dans la légende. On sait qu'ils ont été restaurés à différentes reprises et ils furent organisés régulièrement tous les quatre ans pendant deux siècles : de 776 avant J.-C. à 393 après J.-C. Le contenu des épreuves variait au cours du temps mais la récompense aux vainqueurs sera toujours la même : une couronne d'olivier. Les autres grands jeux antiques sont :

- les Jeux pythiques (du nom de la prophétesse de l'oracle du sanctuaire d'Apollon à Delphes),
- les Jeux isthmiques (à proximité de l'isthme de Corinthe),
- les Jeux néméens (dans le sanctuaire de Némée, consacré à Zeus, en Argolide).

A Olympie, dans la plaine d'Élis, les Jeux étaient célébrés en l'honneur de Zeus, pour les hommes mais pendant plusieurs siècles, se sont tenus des Jeux hiériens (en l'honneur d'Héra) sur le même site pour les femmes.

**Les jeux modernes**

Le 23 Juin 1894 : un Français, le baron Pierre de Coubertin rénove les Jeux Olympiques à Paris et fonde le Comité International Olympique

1896 : les 1<sup>er</sup> Jeux Olympiques se déroulent à Athènes  
1900 : pour la 1<sup>er</sup> fois, les Femmes participent aux Jeux

**J.O. modernes d'été de 1896 à 2012**

- Athènes (Grèce) : 1896 et 2004
- Paris (France) : 1900 et 1924
- St-Louis (USA) : 1904
- London (Royaume Uni) : 1908, 1948 et 2012
- Stockholm (Suède) : 1912
- Antwerp (Belgique) : 1920
- Amsterdam (Pays-Bas) : 1928
- Los Angeles (USA) : 1932 et 1984
- Berlin (Allemagne) : 1936
- Helsinki (Suède) : 1952
- Helsinki (Finlande) : 1956
- Rome (Italie) : 1960
- Tokyo (Japon) : 1964
- Mexico (Mexique) : 1968
- Munich (Allemagne) : 1972
- Montreal (Canada) : 1976
- Moscou (Russie) : 1980
- Séoul (Corée) : 1988
- Bariéline (Espagne) : 1992
- Atlanta (USA) : 1996
- Sydney (Australie) : 2000
- Pékin (Chine) : 2008

**J.O. modernes d'hiver de 1924 à 2010**

- Chamonix (France) : 1924
- Saint-Moritz (Suisse) : 1928 et 1948
- Lake Placid (USA) : 1932 et 1980
- Garmisch-Partenkirchen (Allemagne) : 1936
- Dalé (Norvège) : 1952
- Cortina d'Ampezzo (Italie) : 1956
- Squaw Valley (USA) : 1960
- Innsbruck (Autriche) : 1964 et 1976
- Grenoble (France) : 1968
- Sapporo (Japon) : 1972
- Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) : 1984
- Calgary (Canada) : 1988
- Albertville (France) : 1992
- Lilhammer (Norvège) : 1994
- Nagano (Japon) : 1998
- Salt Lake City (USA) : 2002
- Vancouver (Canada) : 2010

**FRANCE**  
actions olympiques

### 3.2.3. Les Classes olympiques « sciences et sport »

Développer chez les enfants le goût pour les sciences en prenant appui sur leurs pratiques sportives, tel est l'objectif innovant de ce concept.

François Gros, de l'Académie des sciences, fait un constat alarmant : « *En France, l'enseignement des sciences s'est longtemps situé sur le plan essentiellement mathématique lié à la démarche cartésienne ; certes les mathématiques sont importantes en tant que langage pour aborder les autres problèmes mais, en accordant une place prépondérante à la logique, cette approche a provoqué une certaine déconnexion de l'enseignement par rapport à l'enseignement des sciences, l'ingénierie, la technique. Aujourd'hui, il convient de relancer les sciences expérimentales ; l'objectif est de mettre très tôt les enfants en contact avec les questions relatives à la connaissance scientifique en développant leur curiosité vis-à-vis de l'extérieur.* ».

De nombreuses tentatives de réconciliation avec les sciences ont été expérimentées, or le phénomène semble ne pas avoir été stoppé pour autant ; Alain Junqua, Yves Touchard et leurs collaborateurs proposent d'utiliser les pratiques sportives comme médias, comme activité sociale de référence car elles ont du sens pour les enfants.

Parce qu'elles sont attractives pour les jeunes, les pratiques sportives constituent un terrain privilégié pour une première approche des concepts et des lois universelles de la mécanique : la science qui explique les mouvements des objets et leurs causes.

René Moreau, membre de l'Académie des sciences, partageant ce point de vue, s'insurge sur le fait que la mécanique des systèmes poly-articulés comme le corps humain ne soit pas enseignée tout au long des études secondaires : « *Peut-être, parce que la mécanique humaine semble aller de soi et qu'elle touche à notre quotidien, on n'imagine pas qu'il soit souhaitable de l'enseigner ; après tout, nous courons et nous sautons sans tomber, alors pourquoi faudrait-il qu'à l'école on nous apprenne à ne pas tomber ?* » .

Cette expérience des classes "sciences et sport", sous l'égide de l'ANOF, démontre que les activités sportives, en plus des expériences sociales et des valeurs humaines qu'elles entretiennent, constituent également un média de choix pour développer chez les enfants le goût pour les sciences.

L'opération "Sciences et sport", qui a vu le jour dans la région Poitou-Charentes, pourrait, dans un avenir proche, s'amplifier à l'échelon national, suite à la signature d'une convention entre le CNOSF et le Ministère de l'éducation nationale le 6 octobre 2014.

A noter qu'à l'international, et plus particulièrement au Chili, la méthodologie des Classes olympiques "sciences et sport" a déjà fait l'objet d'une convention avec l'Université de Poitiers.



Afin de prendre en compte l'évolution structurelle du CNOSF et la création en son sein d'un pôle culture et éducation, il est apparu souhaitable de faire évoluer l'organisation du l'ANOF.

Ainsi est née la Commission des valeurs de l'Olympisme (CVO) qui s'est trouvée progressivement une identité pour s'atteler à ses propres sujets.



*« Sport, école et olympisme »*



*Le Camp olympique de la jeunesse*



*Les activités paralympiques*



*Les ateliers « Sciences & sport »*



*L'éducation à la citoyenneté*



*Le Pôle des archives à Roubaix*



*La remise du Prix Jean-Louis Calvino en présence du Ministre des sports*



*La remise du Prix de la recherche par un membre de l'Académie des sciences*

## 4. La Commission des valeurs de l'Olympisme

### 4.1. Présentation de la commission

La Commission des valeurs de l'Olympisme, confiée à Laurence Munoz, s'inscrit dans la lignée de la Commission culture et éducation du Comité international olympique et se donne pour mission de valoriser l'esprit olympique à travers des actions auprès de différents publics et des jeunes en particulier. Elle vise à faire partager les idées d'une communauté rassemblée autour du sport dans un esprit de fraternité.

### 4.2. Actions de la commission

La commission relaye les informations du comité olympique en matière de culture et d'éducation et notamment le programme PEVO (programme du CIO pour l'éducation aux valeurs olympiques).

Elle organise :

- **des séminaires** (en 2011 sur *L'olympisme et les jeunes* et en 2013 sur *Le sport et l'éthique*) ;
- **des concours**, la commission s'est concentrée sur l'animation du **Prix Henri Didon** qui a vu accroître sa diffusion par un élargissement de la cible. Aux écoles se sont ajoutées les associations, les maisons de jeunes et de quartiers, désormais, toute association portant un projet éducatif peut présenter une action réalisée dans l'année pour prétendre remporter un prix dont le montant est fixé à 1 500 €.

Le **Prix « Art et sport »**, a été lancé avec Marjory Malbert. Après une édition test en 2012, la CVO a proposé aux écoles d'art du territoire de favoriser l'émulation autour de la création d'objet artistique, peinture et sculpture. L'enjeu est de taille avec, en point de mire, l'édition 2016 du concours du CIO qui récompense sur le plan mondial les plus belles œuvres sur un sujet choisi pour l'olympiade.

Enfin, chaque année est décerné le **Trophée Jean-Louis Calvino** créé en 2004 par la Fondation d'entreprise Crédit coopératif.

Le Trophée annuel Jean-Louis Calvino pour l'intégration par le sport des personnes handicapées, récompense aujourd'hui :

- d'une part une fédération sportive "ordinaire" - ou l'une de ses structures déconcentrées - s'étant distinguée par une initiative remarquable en faveur de l'intégration en son sein de personnes handicapées (les fédérations concernées par ce Prix doivent être membres du Comité national olympique et sportif français) ;
- d'autre part un club de chacune des fédérations paralympiques françaises - Handisport et Sport adapté - ayant développé une initiative particulièrement volontariste, efficace ou originale, pour favoriser un vécu commun du sport par les personnes valides et handicapées.

Le jury, présidé par l'Académie nationale olympique, désigne chaque année les organismes lauréats appartenant à une fédération membre du CNOSF qui sont récompensés par la Fondation d'entreprise du Crédit coopératif.

### 4.3. Composition

La commission des valeurs de l'olympisme est composée des membres de l'ANOF particulièrement investis dans leur parcours professionnel dans le domaine de la culture et de l'éducation.

## 5. L'ANOF et l'international

### 5.1. L'ANOF et l'AIO

#### 5.1.1. Historique

La Commission de l'Académie internationale olympique a été créée à l'initiative de Dominique Paret en 1974 au sein du CNOSF sous la présidence de Claude Collard.

Dès son origine, cette instance a eu en charge la sélection des jeunes participants aux sessions de travail organisées annuellement à Olympie par l'Académie internationale olympique. Depuis sa création, 238 jeunes Français ont participé aux différentes sessions de l'AIO.

Depuis les Jeux olympiques d'Helsinki en 1952 et jusqu'à ceux de Pékin en 2008, la Commission de l'AIO au sein du CNOSF sélectionnait également des jeunes Français pour les Camps internationaux de la jeunesse organisés dans le cadre des Jeux olympiques d'été et d'hiver sur recommandation du Comité international olympique.

Cette commission a changé d'appellation en 2009 et se dénomme désormais : la **Commission nationale des relais d'Olympie**.

Présidences successives de la commission :

- 1974 à 1982 : Dominique Paret
- 1982 à 2001 : Jean Vintzel
- 2001 à 2004 : Jean- Marc Silvain
- 2004 à 2007 : Catherine Abéla
- depuis 2007 : Valérie Terrien-Conques

#### 5.1.2. Missions

Structure interne à l'ANOF et au CNOSF, la CNRO est chargée de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'AIO et de l'ANOF. A ce titre, elle peut proposer et mettre en œuvre ses propres projets, mais aussi contribuer à la réalisation des projets de l'ANOF.

Ses missions se déclinent selon 2 axes :

- Sélectionner et former les représentants de l'ANOF aux différentes sessions de l'Académie internationale olympique :
  - session annuelle pour jeunes participants,
  - session annuelle pour étudiants post-gradués (doctorants),
  - session pour éducateurs et cadres d'instituts d'éducation physique.
- Former les jeunes participants aux Camps olympiques de la jeunesse des Jeux olympiques.
- Constituer un réseau de référents territoriaux chargés de représenter l'ANOF et/ou décliner sa politique sur l'ensemble du territoire.

#### 5.1.3. Composition

Tout participant français à une session de l'AIO intègre à son retour la Commission nationale des relais d'Olympie au titre de membre coopté.

Depuis 1961, date de la 1<sup>ère</sup> Session internationale pour jeunes participants, le CNOSF a toujours délégué des représentants français. C'est ainsi qu'en un peu plus de 50 ans, 238 participants ont porté les couleurs de la France à une session de l'AIO ; parmi eux, de nombreuses personnalités du monde sportif telles que Henri Boério (1970), Denis Maseglia (1975), Angelo Parisi (1978), Thierry Rey (1981), Anne-Sophie de Kristoffy (1983), Béatrice Hess (2011),...

La CNRO compte actuellement dans ses rangs 54 membres actifs.



*Les sélectionnés à la Session des jeunes participants 2014*

#### **5.1.4. Actions réalisées au cours de la période 2009-2013**

##### ***5.1.4.1. Sélection et formation des représentants de l'ANOF aux sessions internationales de l'AIO***

L'ANOF a été représentée au cours des sessions de l'AIO suivantes :

- sessions de l'AIO pour jeunes participants : 2010 à 2013 ;
- sessions internationales pour présidents ou directeurs d'ANO et de CNO : 2010 à 2013 ;
- séminaire international en études olympiques pour étudiants post-gradués : 2012 ;
- session internationale pour éducateurs et cadres d'instituts supérieurs d'éducation physique : 2011.

##### ***5.1.4.2. Projets CNRO 2009/2013***

- Elaboration de la procédure de sélection pour la session des éducateurs (2013).
- Elaboration de la procédure de sélection pour la Session post-gradués de l'AIO en collaboration avec le CEOF (2013).

##### ***5.1.4.3. Constitution d'un réseau de référents***

- Elaboration d'une base de données répertoriant tous les participants français aux différentes sessions de l'AIO depuis sa création en 1961.
- Article dans la Revue EP.S N°350 de Janvier-Février 2012.
- Mobilisation de la CNRO pour des projets et actions pilotés par l'ANOF.
- Intégration des membres de la CNRO à l'ANOF de 2010 à 2013.

#### **5.1.5. Perspectives**

- Développement d'outils de communication promouvant les sessions de l'AIO (réalisation d'un film présentant la session jeunes participants de l'AIO) et l'ANOF (mise à jour du PowerPoint de présentation) en collaboration avec le groupe communication de l'ANOF.
- Mobilisation des référents territoriaux pour contribuer au projet de développement de l'Olympisme en France.

## 5.2. L'ANOF et la Francophonie

Lors des V<sup>e</sup> Jeux de la francophonie à Beyrouth (Liban), sous l'impulsion d'André Leclercq le 29 septembre 2009, cinq pays fondateurs (Centrafrique, France, Ile Maurice, Mali, Sénégal) ont lancé le projet d'une Association francophone des académies olympiques (AFAO). C'est dans un but conjoint de promotion des valeurs de l'olympisme et de la francophonie que naîtra cette dynamique. Désormais, 25 académies nationales olympiques sont membres de l'AFAO.

La Commission francophonie de l'ANOF est un soutien à l'AFAO avec de nombreux membres siégeant dans les deux associations (André Leclercq : président d'honneur de l'ANOF et de l'AFAO ; Jean Vintzel : président de l'ANOF et secrétaire général de l'AFAO ; Edmond Seuillard : trésorier de l'ANOF et de l'AFAO ; Arnaud Richard : vice-président de l'ANOF et chargé de mission à l'AFAO ; Dominique Paret : chargé de mission francophonie à l'AFAO).

Cette commission, dans le respect et le prolongement de la Charte olympique, répond à plusieurs objectifs comme :

- regrouper les ANO francophones dans une préoccupation de coopération, de mutualisation et de développement ;
- promouvoir un espace de réflexion, d'analyse et de production francophone ;
- participer à l'amélioration de la qualité des interventions et des prestations francophones ;
- faire participer un maximum d'ANO francophones aux sessions de l'AIO ;
- renforcer la place du français dans les rencontres internationales consacrées à l'éducation olympique ;
- s'investir dans le programme des Jeux de la francophonie ;
- faire circuler des informations sur les valeurs olympiques entre ses membres ;
- promouvoir la recherche et les travaux scientifiques francophones ;
- et, d'une manière générale, assurer la promotion des valeurs de l'olympisme.

Depuis plus de trois ans, l'ANOF réunit les membres des délégations francophones qui transitent par Paris avant de se rendre au regroupement des directeurs ou présidents d'académies olympiques ; un point de suivi est fait dans le but de mutualiser les actions et partager les expériences entre dirigeants francophones.

En plus du rendez-vous parisien devenu traditionnel, une assemblée générale se tient dans différents lieux et donne lieu à de riches travaux :

- janvier 2012 : Dakar (Sénégal) - assemblée générale et séminaire de travail ;
- septembre 2013 : Nice (France) - Jeux de la francophonie - assemblée générale et conférence internationale ;
- octobre 2014 : Tunis (Tunisie) - assemblée générale et séminaire de travail.

A l'occasion du séminaire de travail de Tunis, sera évoqué un projet de camp olympique de la jeunesse sur le modèle développé en France par Dominique Petit. Il pourrait se tenir au Sénégal sous la présidence de Souleymane Diop (président de l'AFAO et directeur de l'Académie nationale olympique du Sénégal).

D'autres projets sont actuellement à l'étude.



Réunion à Dakar des membres de l'Association francophone des académies olympiques



Un groupe francophone en session à Olympie

## 6. La communication

L'ANOF étant une association autonome mais fortement liée au CNOSF, cette question de la communication a, et est toujours, un sujet sensible.

En effet l'article de la convention précise bien les droits et devoirs de chacune des parties :

*Afin d'assurer la cohérence et l'unité de la communication des parties, le CNOSF s'engage à :*

- *fournir à l'ANOF un logotype dont la charte graphique est conforme aux directives du CIO et aux règles concernant les propriétés Olympiques telles que définies dans la Charte Olympique. En déclinaison de ce logotype, différents supports types pourront également être produits (invitation type, marquage pour gadgeterie, etc.),*
- *intégrer les activités de l'ANOF dans sa stratégie globale de communication,*
- *réserver des espaces dédiés aux activités de l'ANOF sur ses outils de communication institutionnels tels que, de manière non exhaustive, son site Internet, son site Extranet ouvert aux fédérations et aux CROS/CDOS/CTOS, sa plaquette institutionnelle.*

*En contrepartie, l'ANOF s'engage à :*

- *ne développer aucune stratégie ou action de communication propre,*
- *soumettre pour validation au CNOSF tout outil de communication,*
- *utiliser le logotype fourni par le CNOSF et se conformer à la charte graphique,*
- *respecter les règles d'utilisation et de protection des propriétés Olympiques dont le CNOSF est le seul dépositaire sur le territoire national en tant que représentant en France du CIO.*

Aussi, dans ses premières années d'existence sous l'impulsion de Jacques Marchand puis de George-Ray Jabalot, un certain nombre de tentatives plus ou moins fructueuses ont été réalisées : gazette, bulletin, abécédaire de l'Olympisme, communiqués de presse, lettres d'informations mensuelles, participation à des colloques, rédaction d'articles, remises de trophées...

A ce jour une commission communication est en place sous la responsabilité de Marion Lacroix aidée par Anne-Flore Angot, Isabelle Gemehl, Aurélie Morandin et Marie-Christine Plasse.

Elle a pour rôle d'accompagner les différents secteurs d'activités de l'ANOF dans l'élaboration et la promotion de leurs projets en mettant à disposition des outils et des supports de communication.

Actuellement elle travaille à l'élaboration d'un plan de communication externe pour mieux faire connaître l'ANOF ainsi que les projets développés afin de promouvoir les valeurs identitaires de l'association.

Une première étape a été franchie pour l'amélioration de la visibilité de l'ANOF sur le site internet du CNOSF, en permettant un accès plus rapide à l'information et une mise en valeur des actions réalisées.

Pour ce faire, elle travaille en collaboration avec le service communication du CNOSF et tout particulièrement Gabriel Bernasconi.

## 7. LA GESTION FINANCIERE

L'évolution de la gestion financière de l'ANOF depuis sa création est le reflet de la variation de ses activités notamment à partir de 2005.

De 2005 à 2010 l'ANOF a dû faire face à une progression importante de ses charges passant de 32 323 € en 2005 à quelque 134 500 € fin 2010 par suite de la mise en place du programme MéMoS et la réussite des Camps olympiques de la jeunesse.

Le financement a cependant pu être assuré, sans que soient remises en cause les actions initiales en matière de culture et d'éducation, grâce à l'aide du CNOSF et aux contributions exceptionnelles du ministère chargé des sports et de la Solidarité olympique.

A compter de 2011, le volet archivage de fonds de l'opération MéMoS ayant été largement couvert et les camps olympiques de la jeunesse étant alors pris en charge par le CNOSF, l'on assiste à un redéploiement des moyens financiers disponibles au bénéfice principalement du Centre d'études olympiques français chargé notamment de promouvoir les valeurs de l'olympisme et de prendre en charge l'aspect mémoire orale et écrite du programme MéMoS.

Le soutien du CNOSF dans le cadre de la convention passée avec l'ANOF reste déterminant pour le développement de l'association, mais les contraintes budgétaires conduisent à faire montre d'une rigueur accrue afin d'assurer un développement harmonieux des différentes composantes de l'ANOF.

Le bilan financier de l'ANOF demeure cependant favorable grâce aux réserves dégagées antérieurement qui permettent d'assurer un fonctionnement convenable de l'association.

Fin 2013 le bilan est en équilibre, hors dépenses de personnel, à 67 727 €.



---

---

## ANNEXES

---

---

### 1. Composition de l'ANOF

#### Membres du Conseil d'administration

Colette AMBROISE-THOMAS – Yohan BLONDEL – Nicolas CHANAVAT – Béatrice HESS – Alain JUNQUA – Marion LACROIX – Laurence MUNOZ – Dominique PARET – Dominique PETIT – Arnaud RICHARD – Serge ROTHIER – Edmond SEUILLARD – Valérie TERRIEN-CONQUES – Yves TOUCHARD – Jean VINTZEL.

#### Membres du Bureau exécutif

Président :

Jean VINTZEL

Secrétaire générale :

Dominique PETIT

Trésorier général :

Edmond SEUILLARD

Vice-présidente déléguée à la promotion des valeurs de l'Olympisme :

Laurence MUNOZ

Vice-président délégué au Centre d'études olympiques comprenant le programme MéMoS, et à la francophonie :

Arnaud RICHARD

Vice-président délégué au développement (notamment dans la relation avec les CROS, CDOS, CTOS) :

Serge ROTHIER

Vice-présidente déléguée à la Commission nationale des relais d'Olympie en charge, notamment, des sélections aux sessions à Olympie :

Valérie TERRIEN-CONQUES

#### Trois chargés de mission ont été élus au Bureau exécutif avec voix consultative :

- Classes Sciences et Sport : Yves TOUCHARD
- Organisation de débats et francophonie : Dominique PARET
- Communication : Marion LACROIX

Membres de l'ANOF	Membres de la CNRO
<p>Mme Colette AMBROISE-THOMAS - <i>Administratrice</i>  M. Alain ARVIN-BEROD  M. Gabriel BERNASCONI  Mlle Gladys BEZIER  M. Jean BIZET  M. Yohan BLONDEL - <i>Administrateur</i>  M. Jean-Louis BOUJON  M. Pascal CADIER  M. Nicolas CHANAVAT - <i>Administrateur</i>  M. Pascal CHARITAS  Mme Nicole DARRIGRAND-PELLISSARD  M. Arnaud DECATOIRE  Mme Julia DILLET  M. Xavier DURUPT  M. Claude FLEURIDAS  Mme Isabelle GEMEHL  M Albert GOLDSCHMID  M. Yoan GROSSET  M. Alain GUETIERE  Mme Béatrice HESS - <i>Administratrice</i>  M. George-Ray JABALOT  M. Alain JUNQUA - <i>Administrateur</i>  Mlle Marion LACROIX - <i>Administratrice - Chargée de mission</i>  M. André LECLERCQ - <i>Président d'honneur fondateur</i>  M. Simon LEVEQUE  M. Claude MAGNE  M. Thierry MESSINA  M. Eric MONNIN  Mlle Marion MONTESSUY  Mme Aurélie MORANDIN  M. Laurence MUNOZ - <i>Administratrice - Vice-présidente</i>  M. Dominique PARET- <i>Administrateur - Chargé de mission</i>  Mlle Dominique PETIT - <i>Administratrice - Secrétaire générale</i>  Mme Barbara PETRI-UY  M. Arnaud RICHARD – <i>Administrateur – Vice-président</i>  M. Serge ROTHIER - <i>Administrateur – Vice-président</i>  M. Edmond SEUILLARD - <i>Administrateur - Trésorier général</i>  Mme Valérie TERRIEN-CONQUES – <i>Admin. - Vice-présidente</i>  M. Yves TOUCHARD – <i>Administrateur - Chargé de mission</i>  M. Jean VINTZEL - <i>Président - Membre fondateur</i>  M. Arnaud WAQUET</p>	<p>ABELA Catherine  ANGOT Anne-Flore  ANTOINE Myriam  BEDU Erick  BERNASCONI Gabriel  BEZIER Gladys  BLONDEL Yohan  BOUCHET Sylvain  BOURGOIN Fabrice  BUHAJEZUK Julien  CANTAGREL Violaine  CHANAVAT Nicolas  CHARITAS Pascal  CORDONNIER Benoît  COSTE Jérémy  DELON Dominique  DILLET Julia  DURUPT Xavier  EVEN Aude  FLEURIDAS Claude  GEMEHL Isabelle  GROSSET Yohan  HERSARD Tony  JEANNIN Xavier  LACROIX Marion  LAURENCE Jean-Michel  LEMOINE Krystal  LEVEQUE Simon  MAINOU Virginie  MALBERT Marjory  MARGAIN Olivia  MONNIN Eric  MONTESSUY Marion  MORANDIN Aurélie  MRAZ Karla  MUNOZ Laurence  NUNGESSER Marie-Christine  PARET Dominique  PAUL-CHOPIN Rosemary  PERRIER Muriel  PETRI-UY Barbara  PLASSE Marie-Christine  RICAUD Camille  RICHARD Arnaud  ROUSSELLE Célia  SAUNOT Laurence  SILVAIN Jean-Marc  STEIGER Armand  TAURINES Julien  TEOW Karine  TERRIEN-CONQUES Valérie  VEYRET Denis  VINTZEL Jean  WAQUET Arnaud</p>
<p>M. Robert PRINGARBE - <i>Membre d'honneur</i>  M. Jacques MARCHAND - <i>Membre honoraire</i>  M. Jean-Marc SILVAIN - <i>Membre honoraire</i></p>	

## 2. MéMoS : Fonds privés transférés au PNAMS de Roubaix

- Fonds « Jacques Georges » (président de l'Union des associations européennes de football - UEFA) : don 2004-026 en 2007,
- Fédération sportive et culturelle de France (FSCF) : dépôt 2007-068 du 12 décembre 2007,
- Comité français Pierre de Coubertin : dépôt 2007-016 du 12 décembre 2007,
- Association française du corps arbitral multisports (AFCAM) : dépôt 2008-002 du 7 juillet 2008,
- Fédération nationale des Joinvillais (FNJ) : don 2008-001 du 7 juillet 2008,
- Fédération sportive des A.S.P.T.T. : don 2008-031 du 2 février 2009,
- Association fédérative française des sportifs transplantés et dialysés (Trans-Forme) : dépôt 2008-036 du 2 février 2009,
- Association des internationaux d'escrime (AIE) : don 2009,
- Association des journalistes sportifs (AJS) : don 2009,
- Fonds « Roger Debaye » (journaliste sportif, cinéaste et membre de la F.F. Athlétisme) : don 2009,
- Fonds « Sandra Porter » (lutteuse française professionnelle) : don 2009,
- Fonds « René Moustard » (président de la Fédération sportive et gymnique du Travail - FSGT) : don 2009,
- Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) : don 2009,
- Fédération française du sport travailliste (FFST) : don 2009,
- Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) : dépôt 2009,
- Fédération des internationaux du sport français (FISF) : don 2009.
- Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) - Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), don de 2010 coté 2010 030.
- Fonds « Magdeleine Yerlès » (sociologue du sport de renommée internationale) : don de 2011 coté 2012 054
- Amicale des escrimeurs internationaux : don de 2010 coté 2010 014
- Fédération française d'entraînement physique du monde moderne (FFEPMM) : dépôt 2009, coté 2009 014.
- Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play (AFSVFP) : dépôt 2010 coté 2010 001
- Association des journalistes sportifs (AJS) : don 2011 coté 2011 010.

### Fonds privé transféré au Musée national du sport

- Fonds « Jean Domard » (F.F. Gymnastique) : don 2009.

### Fonds privés en cours de traitement

- Union nationale des clubs universitaires (UNCU)
- Fédération sportive de la police nationale (FSPN)
- Association française des collectionneurs olympiques et sportifs (AFCOS)

A noter également la **sauvegarde des photographies des JO de Paris 1924** (convention Institut national du sport et de l'éducation physique / CNOSF / ANOF, avec le soutien de Solidarité olympique).

### 3. MéMoS : Archives orales et audiovisuelles déposées au PNAMS de Roubaix

#### Archives orales :

Les archives suivantes ont été enregistrées sur minidisque et ont fait l'objet de dons en 2008 :

- Jean Devys (F.F. Tennis de Table),
- Robert Pringarbe (Fédération sportive et culturelle de France /CNOSF),
- Emile Jarrot (F.F. Pentathlon moderne),
- Pierre Rostini (Comité français Pierre de Coubertin).

#### Archives audio-visuelles :

23 enregistrements audiovisuels d'interviews filmées dont les copies ont été déposées au PNAMS ont enrichi cette bibliothèque des témoignages :

- Jean Vintzel (Fédération sportive et culturelle de France),
- Jean Barthalais, Alain Méthiaz, Bernard Chevallier, Jean Béranger et Marcel Calvat (F.F. Ski),
- Michel Dailly, (Association française du corps arbitral multisports - AFCAM),
- Jean Domard (F.F. Gymnastique),
- François de Massary (F.F. Tir à l'Arc / CROS de Picardie),
- Edmond Seuillard (Comité français Pierre de Coubertin/CNOSF/ANOF),
- Nicole Darrigrand-Pellissard (Ecrivains sportifs / Académie des sports / ANOF),
- René Moustard (Fédération sportive et gymnique du travail),
- Colonel Gérard Dupont (Fédération nationale des Joinvillais),
- Tony Bertrand (Office municipal des sports de Lyon / CDOS du Rhône / Ministère des sports, divers),
- Henri Sérandour (F.F. Natation / CNOSF / CIO),
- Brigitte Dumont (F.F. Escrime),
- André Auberger (F.F. Handisport / CNOSF),
- Georges Boudry (F.F. Volley-ball),
- Jacques Marchand (Union des Journalistes de Sport en France / Association des journalistes sportifs / CNOSF / ANOF),
- Monique Berlioux (F.F. Natation / CIO),
- Georges Mojescik (Fédération française du sport travailliste),
- Robert Paragot (F.F. Montagne et Escalade),
- Albert Ferrasse (F.F. Rugby).

### 3. Table des sigles

AFAO	Association francophone des académies olympiques
AIO	Académie internationale olympique
ANMT	Archives nationales du monde du travail
ANO	Académie nationale olympique
ANOF	Académie nationale olympique française
CDOS	Comité départemental olympique et sportif
CeLRAS	Centre lillois de recherche en analyse du sport
CEOF	Centre d'études olympiques français
CNO	Comité national olympique
CNOSF	Comité national olympique et sportif français
CNRO	Commission nationale des relais d'Olympie
COJ	Camp olympique de la jeunesse
COH	Comité olympique hellénique
CROS	Comité régional olympique et sportif
CTOS	Comité territorial olympique et sportif (outre-mer)
CVO	Commission des valeurs de l'Olympisme
MéMoS	Mémoire du mouvement sportif
PEVO	Programme d'éducation aux valeurs olympiques
PNAMS	Pôle national des archives du monde sportif

**Académie Nationale Olympique Française**

Maison du sport français – 1 avenue Pierre de Coubertin – 75640 PARIS Cedex 13  
Téléphone : 01 40 78 29 45 – Télécopie : 01 40 78 29 45 – <http://www.franceolympique.com>  
Courriel : [academieolympique@cnosf.org](mailto:academieolympique@cnosf.org)  
Association déclarée à la préfecture de police de Paris sous le numéro 114765 P (J.O. du 4 mai 1994)  
N° SIRET : 439 437 286 00016 – Code APE : 913E